

## Communiqué de presse

20/01/2016  
à Montpellier

# En cédant 50% sa filiale Homer Sol détenant 35 centrales solaires, le groupe Vol V se donne les moyens de ses ambitions dans le biométhane

Avec la cession de sa filiale Homer Sol Sas, regroupant 35 centrales solaires, le groupe Vol-V choisit de soutenir les efforts engagés dans le développement des activités de biométhane et d'assurer la continuité de la production de ses centrales éoliennes et solaires à construire qui restent son cœur d'activité historique.

Vol-V a pour objectif, dans 5 ans, de détenir 40 MWg d'injection de gaz vert, devenant ainsi le 1<sup>er</sup> producteur de gaz vert en France, et 200 MW d'électricité renouvelable éolienne ou solaire.

Homer Sol SAS est une holding de 35 centrales solaires en toitures toutes situées dans le tiers sud de la France pour une capacité de près de 10 MW, qui produisent l'équivalent de la consommation d'environ 4000 foyers ou 9000 personnes.

Cette cession a été menée par Finergreen, expert financier spécialisé dans le secteur des énergies renouvelables, et permet à Vol-V de trouver de nouveau les moyens d'investir et de soutenir son activité historique dans l'électricité renouvelable tout en continuant à développer ses projets innovants dans le biométhane.

Avec cette cession, Vol-V trouve de nouveaux moyens de financements, recouvre les moyens d'investir et de soutenir son activité historique dans l'éolien tout en continuant à développer ses projets innovants dans le biométhane.

Dans le même temps, Vol-V a obtenu les premiers accords bancaires pour la construction et le développement de deux centrales d'injection de biométhane : la Centrale Biogaz de Quimper (financée par un pool mené par la Banque Populaire Atlantique) et la Centrale Biogaz du Vermandois, située entre Amiens et St Quentin dans la Somme (financée par le Crédit Agricole à travers la société Unifergie et les Caisses locales du Languedoc, et, de Brie et Picardie). La Centrale Eolienne de Coin Malo, actuellement en construction dans la Baie de Somme, sera, elle aussi, financée en dette par un prêt de 30 M€ contracté auprès du Groupe Crédit Agricole.

### **Vol V fait du biométhane son 2<sup>nd</sup> axe stratégique**

1<sup>er</sup> producteur français indépendant d'électricité à investir dans le biométhane, le groupe Vol V décide d'en faire son second centre de profit en 2020. « Nous voulons devenir le premier producteur de biométhane en France d'ici à 2020, avec un objectif d'exploitation de 40 MWg, soit une capacité installée de plus de 20 unités d'injection de gaz vert », explique Cédric de Saint-Jouan.

Vol-V détient aujourd'hui 10 projets autorisés de production de biométhane. Cédric de Saint-Jouan espère développer 20 unités du même type d'ici à 2020, ce qui implique, entre autre, de recruter et d'étoffer les équipes : sur un effectif total de 35 personnes dans les énergies renouvelables, 13 collaborateurs se consacrent exclusivement au développement du biométhane dans l'entreprise.

### **Une filière incontournable**



V O L - V

Les perspectives de développements s'opèrent donc dans un contexte actuel favorable aussi bien sur le plan politique que sociétal. Collectivités locales et groupes industriels consommateurs de gaz sont demandeurs : la ville de Strasbourg a signé un contrat avec Suez Environnement pour s'approvisionner en biométhane issu de boues d'épuration ; la ville de Paris exige que les 900 bus de la RATP roulent au biométhane en 2025 (90 à ce jour) ; les flottes de Carrefour et d'Ikea vont suivre ce mouvement irréversible.

Pour la société civile, les avantages sont nombreux : le biométhane est une énergie stockable, qui ne « s'arrête » jamais, « made in France », qui limitent les importations de gaz.

Produit de manière délocalisée, le modèle de l'injection gaz fait figure de meilleur exemple de l'économie circulaire : les résidus agricoles et agroindustriels sont traités afin d'en extraire le méthane, avant que le digestats, enrichi en matières organiques, soit réutilisé dans les champs comme fertilisant et permette aux agriculteurs de limiter leur apport en engrais chimiques.

### **A propos de Vol V**

Présent dans l'éolien depuis 1996, Cédric de Saint-Jouan, Arnaud Guyot et François Bouffard fondent le groupe Vol-V, qui regroupe des centrales de production éolienne et solaire dès 2005 avant de se diversifier en 2010 vers une autre énergie alternative : le biométhane.

Aujourd'hui, actif sur tous le territoire français à travers ses implantations à Rouen, Rennes et Montpellier, Vol-V est un développeur et un producteur indépendant d'énergie renouvelable électrique (éolien et solaire) et gazière (biométhane).

L'ambition de Vol-V est de devenir, en 2020, le 1<sup>er</sup> producteur français de biométhane avec un objectif d'exploitation s'élevant à 40 MWg, soit une capacité installée de plus de 20 unités d'injection de gaz vert, ainsi qu'une capacité installée éolienne ou solaire de 200 MW. Vol-V se fixe comme objectif en 2020 un CA de 80 M€, répartis entre l'électricité verte et le gaz vert.

Acteur industriel engagé, Vol-V porte haut les valeurs de responsabilité : en développant ses projets dans un ancrage local permettant de soutenir l'économie des territoires, en s'investissant toujours plus avant dans une démarche de transparence avec tous les acteurs de la filière et en apportant des solutions énergétiques d'avenir, dans une recherche constante de maîtrise des coûts.

### **A propos de Finergreen**

Finergreen est une société de conseil spécialisée dans l'ingénierie financière des projets d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biogaz). Depuis sa création en 2013, la société a permis le financement de plus de 150 M€ de centrales de production électrique d'origine renouvelable.

Basée à Paris, la société est composée d'une équipe de 7 personnes capables de réaliser des levées de fonds aussi bien en France qu'à l'international en particulier en Inde et en Afrique.

Finergreen est aussi fortement mobilisé dans le soutien aux microprojets de solidarité internationale. La société est ainsi à l'origine du Prix COP21, en partenariat avec l'AFD qui a permis le financement de 12 projets favorisant l'accès à l'électricité des populations vulnérables dans les pays du Sud.

### **Contact presse**

Martine Lauseure  
AGM communications  
martine@lauseure.com  
06 80 86 84 24

### **Contacts VOL-V**

Cédric de Saint-Jouan  
Président VOL-V SAS  
06 80 92 98 68  
c.saintjouan@vol-v.com

Suivez-nous sur [www.vol-v.com](http://www.vol-v.com)



V O L - V

